

Section de Paris - AG pour l'année 2017 – 10 février 2018 –

L'AG s'est tenue de 10h à 12h à la brasserie « Le François Coppée », 1 boulevard du Montparnasse, Paris 6^e.

- présents : 13
- pouvoirs : 35
- total : 48 présents ou représentés.

Ordre du jour :

- > rapport moral ;
- > rapport financier ;
- > renouvellement de deux postes du bureau.

Présentation du rapport moral par Jean LEGRAND Président de section

La section de Paris/île-de-France

- la section compte 131 adhérents, un de moins que l'année dernière ;
- nous avons tenu vingt permanences à Pantin, dans les locaux loués à la Fédération Française de Généalogie (FFG) ;
- très bonne participation aux relevés d'actes du CEGFC ;
- plusieurs membres de la section ont participé au contenu du bulletin tout au long de l'année ;
- quelques nouveautés dans la bibliothèque. Celle-ci est malheureusement généralement peu consultée, sauf par quelques-uns des adhérents. D'autre part, nous avons apporté quelques modifications aux conditions d'emprunt afin d'essayer d'éviter les pertes d'ouvrages : en particulier, la signature de l'emprunteur est désormais obligatoire sur le cahier d'emprunt ;
- par contre, de gros efforts continuent d'être faits pour augmenter le nombre de photos d'actes proposées lors des permanences (et seulement dans ce cas) sur le serveur dédié ;
- Gilles Mairet a justement présenté récemment une conférence sur la façon de faire des recherches dans le serveur ci-dessus. Les diapositives de cette conférence seront prochainement disponibles sur le site de la section (en format pdf) ;
- la section a participé au salon généalogique de la mairie du 15^e arrondissement de Paris les 10 et 11 mars 2017, en collaboration avec la SALSA de Haute-Saône, avec un certain succès en ce qui concerne les nouvelles adhésions ;
- plusieurs relevés ont été publiés par la section au cours de l'année 2017 (près de 10000 actes), et plusieurs sont en cours. Voir le détail sur le site.

Le Président donne ensuite quelques informations générales sur la vie du CEGFC et annonce l'Assemblée Générale du 25 mars prochain à Seloncourt. Aux dernières nouvelles (à confirmer !), les archives du Doubs devraient commencer à apparaître en ligne au printemps prochain. Le forum « questions-réponses » commence à bien fonctionner. La section de Pontarlier est repartie, grâce à l'aide efficace de celle de Morteau ; quant à la section de Gray, déjà très mal en point l'an dernier, elle a cessé ses activités.

A venir en 2018

- continuation de l'effort de relevés systématiques ;
- enrichissement de la banque d'images avec achat de matériel complémentaire de sauvegarde ;
- une vingtaine de permanences (calendrier tenu à jour sur le site) ;
- participation au 4^e salon généalogique de la mairie du 15^e arrondissement les 15 (après-midi), 16 et 17 mars prochains (ces deux derniers jours : toute la journée) ;
- nous envisageons un renouvellement de notre parc informatique, particulièrement vieillissant ;
- nous souhaiterions pouvoir emprunter, sous des conditions à définir, des ouvrages de la bibliothèque du siège. Gilles Mairet en parlera lors du prochain CA.
- nous envisageons aussi d'organiser lors de certaines permanences des conférences sur la Franche-Comté, éventuellement par des intervenants extérieurs ;
- nous étudions la reprise des visites en groupe.

Vote sur le rapport moral :

13 présents, 0 abstention, 13 pour (+ 35 pouvoirs).

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport financier présenté par Gilles MAIRET, trésorier

Fonds au 31/12/2016	1287,35 €
recettes	1034,80 €
dépenses	560,45 €
excédent de l'année	474,35 €
situation du compte bancaire au 31/12/2017 : 1761,70 €	

Vote sur le rapport financier :

13 présents, 0 abstention, 13 pour (+ 35 pouvoirs).

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Renouvellement du Bureau

Deux postes sont à renouveler, à savoir :

- le poste de président (Jean LEGRAND) ;
- le poste de vice-président (Denis LECLERC).

Les deux personnes sollicitent le renouvellement de leur mandat et il n'y a pas de nouvelle candidature. Les deux candidats sont réélus à l'unanimité.

Le président tient à préciser que c'est son dernier mandat.

La séance est levée à 12 heures.

Rapport rédigé le 20 février 2018 par Nelly PARIS, validé le 20 février 2018 par Jean LEGRAND.